Bretagne Formation Conseil

CENTRE DE FORMATION

Risques Professionnels
Management - Bureautique

PORT DU HARNAIS (R431)

novembre 2026

Objectifs :

Acquérir les connaissances et les savoir-faire pour travailler en sécurité avec un harnais antichute : identifier et choisir le matériel adapté à l'environnement de travail, l'ajuster, le régler et s'équiper pour optimiser ses mouvements.

Moyens & Méthodes :

Supports audiovisuels (vidéoprojecteur)
Alternance entre théorie et pratique
Mises en situation réelles
Mise à disposition par l'entreprise d'accueil de :
- une zone de pratique avec points d'ancrage

Pré-requis :

Être âgé d'au moins 18 ans
Ne pas présenter de contre-indication médicale au travail en hauteur
Lecture de la langue française

Public :

Toute personne appelée à réaliser des travaux en hauteur avec des équipements de protection individuelle contre les chutes

Durée :

1/2 journée, 6 stagiaires maximum
Recyclage recommandé tous les 3 ans

Lieu :

Dans votre entreprise ou votre collectivité.
Non accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, un échange préalable permet d'étudier les adaptations possibles.

Validation :

Attestation de fin de formation délivrée par le formateur

PROGRAMME

Formation théorique
→ Définition des travaux en hauteur
→ Réglementation : articles R. 4323-58 à R. 4323-90 et R. 4323-106 du code du travail
→ Les acteurs de la prévention
→ Responsabilités civiles et pénales
→ Les normes
→ Calculs théoriques d'une chute et statistiques
→ Équipements de protection individuelle
→ Connecteurs, longes, harnais antichute

Formation pratique
→ Présentation du matériel de sécurité
→ Réglage et vérification des harnais de sécurité
→ Points fixes et points d'ancrage

Exercices pratiques
→ Vérification, réglage et port du harnais
→ Exercice de mise en situation

Évaluation
→ Évaluation des acquis théoriques et pratiques par le formateur

Nota : les stagiaires viennent équipés des EPI fournis par l'employeur (harnais et longe adaptée, chaussures de sécurité). À défaut, le formateur peut prêter harnais et longes ; les chaussures de sécurité restent à fournir.

Le support de formation pourra être délivré en version papier ou en version dématérialisée.